

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4108 - Mardi 19 Avril 2022 - Prix : 200 Fc

LITIGE MME MAKAS/OUSSENE MANSOIB

L'avocat de Makas parle d'une «inexécution contractuelle»



COMMUNE DE MORONI

**Le préfet du centre acte
la révocation du Maire**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Avril 2022**

Lever du soleil:

06h 12mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 12mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 05mn

Incha: 19h 20mn



LITTÉRATURE / INTERVIEW

« Cette morsure trop vive », plus qu'un roman policier

Publié aux éditions Atelier des nomades, "Cette morsure trop vive" de Nassuf Djailani s'impose comme un chef d'œuvre littéraire. L'auteur nous fait découvrir cet espace où des êtres de papier tentent d'échapper aux griffes d'une "machine folle". Entre Soul et Khamis, deux frères pris au piège par Marina, ou de héros de guerre à présumé assassin, l'auteur de "Naître ici (Editions Bruno Doucey)" laisse la libre opportunité au lecteur à se découvrir et à apporter des réponses à ses doutes et questionnements. Interview

Question : Plusieurs personnages apparaissent dans votre œuvre, mais qui est Marina pour Soul et pour Khamis ?

Nassuf Djailani : Marina est d'abord une amie, mais c'est une amitié particulière car comme vous l'aurez constaté, il s'agit d'un personnage qui se cherche, qui joue avec ses interlocuteurs. Elle les aime avec passion, elle les teste parce qu'il s'agit d'une jeune femme qui cherche à séduire, qui est dans la séduction permanente, parfois même sans s'en rendre compte. Une jeune femme qui veut être regardée, qui veut être désirée. Cette tension sexuelle qu'elle suscite parfois, elle ne sait pas l'arrêter, la domestiquer. Elle n'est pas dans le jeu seulement, elle franchit souvent le pas de la consommation de ces êtres qu'elle côtoie.

Elle écoute ses désirs et ne leur oppose aucune limite. C'est sa façon de faire exulter son corps, de profiter pleinement de la vie. Du statut d'amie, elle bascule très vite au statut de l'amante qui se fiche des conventions, des limites sociales. Voilà deux frères qui se trouvent tous deux être des conquêtes. Ces deux jeunes hommes croient l'avoir conquise mais est-ce que ce n'est pas Marina finalement qui impose son tempo à ces deux hommes un peu perdus, échaudés, bousculés par cette situation ? On est en droit de se le demander, sans être certain d'obtenir des réponses définitives.

Question : De héros de guerre à présumé assassin, Soul a perdu plus que sa dignité. Dans la vraie vie, on peut se reconstruire ?

N.D : Soul est typiquement un

broyé du système. Il a voulu être un serviteur de l'Etat, et le voilà presque la victime expiatoire d'un système défaillant qui a fait de lui le monstre qu'il a voulu combattre. Parfois les bonnes intentions provoquent l'effet inverse. Parce qu'on ne fait pas toujours le bonheur des gens malgré eux. Soul a d'abord voulu être l'homme que sa propre mère a voulu qu'il soit : dans nos sociétés comoriennes, mahoraises, africaines, on retrouve souvent ce type de situation, où les hommes ne sont pas le produit de ce qu'ils désirent être, mais la chose des autres, l'instrument d'untel ou d'untel.

Comme si nos sociétés étaient réfractaires à l'idée d'individu. Normalement, il n'y a pas plus libre qu'un soldat qui donne la chair de son corps pour défendre les autres, voilà que revenu parmi les siens, il n'est vu que comme une machine à tuer. Et comme il est allé au front, et qu'il se retrouve à proximité d'un crime, il devient le criminel par excellence, parce qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Cela pourrait s'appeler l'injustice, l'arbitraire, en plus d'être de la malchance. Ces personnes que l'on accuse de tort se relèvent-ils toujours du tourbillon dans lequel ils sont pris ? Voilà en filigrane l'une des questions que se pose le roman.

Question : Le silence du personnage principal, Soul, peut-il être considéré comme preuve de culpabilité ?

N.D : Je dois dire que je ne sais pas, car c'est au lecteur de trouver ses propres réponses. Le romancier fait se mouvoir des êtres de papier à qui il arrive des choses, et l'aventure de la lecture c'est de voir comment ces personnages vont s'en sortir. Le romancier ne doit pas fermer le sens, il doit s'effacer et laisser la place au lecteur d'écrire la suite de l'histoire. Ce qui est donné là, c'est la part du romancier qui y a mis toute sa sensibilité, ses angoisses, ses propres questionnements.

Une façon de tendre la main au lecteur pour rechercher cette complicité, ce dialogue pour tenter de comprendre ensemble ce qui arrive à ces êtres et pourquoi. Et comment la réflexion pourrait aider à éclaircir un peu la brume qui plane au début. Est-ce que Soul est coupable ? Comment le pourrait-il ? Et pour-

quoi serait-il l'agneau du sacrifice ? Parce qu'il passait par là ? Parce qu'il refuse de coopérer ou parce qu'il demande simplement qu'on le respecte comme homme, au nom peut-être de la présomption d'innocence ? Les réponses sont ouvertes.

Question : Que dire de son passé de soldat ?

N.D : Il s'est engagé dans l'armée parce qu'il aime la bagarre d'abord, ça peut sembler bête, mais c'est une motivation suffisante pour pousser un homme à aller sur un théâtre de guerre. Dans nos pays, beaucoup s'engagent dans l'armée pour tout un tas de raisons objectives, comme échapper à l'école, apprendre un métier, passer le permis. Donc l'armée y est l'un des plus gros employeurs, principalement des jeunes gens qui trouvent là une façon de s'accomplir, de se tracer un destin.

Dans les villages on voit bien les trajectoires des uns et des autres. Avoir fait l'armée vous donne un statut social, parce que sur le plan matériel ces hommes et ces femmes sont établis socialement et souvent investissent dans la vie locale, on les consulte, ou on les craint, ils sont là. Soul a combattu au front, s'est lié d'amitié avec d'autres, il s'est ouvert au monde paradoxalement en faisant la guerre. Cela fait de lui quelqu'un qui compte et s'attaquer à cette grande gueule, dans nos pays qui n'aiment pas l'impertinence, l'esprit d'indépendance, c'est s'attaquer à un élément gênant que le système broie parce que le système ne doit souffrir aucune contestation.

Question : "Cette morsure trop vive" est plus qu'un roman policier. Ce roman retrace, en quelque sorte, une réalité sur cette terre où règne la terreur, les assassinats et les cambriolages. Est-ce ainsi qu'on peut le traduire et/ou l'interpréter ?

N.D : L'intrigue policière c'est le fil qui tisse l'histoire au lieu, aux personnages, à l'imaginaire avec toute la sensibilité que j'ai tenté d'y injecter. Il paraît que les romans policiers ont un vrai succès de librairie. Il y a tout un lectorat, nombreux qui rentre dans la littérature par cette fenêtre-là. Le rêve secret de tout auteur c'est de rencontrer un lecteur, un public, des visages. Mais, vous avez raison, quand on lit bien ce roman, on se rend compte que ce que j'ai tenté d'y mettre, c'est beaucoup plus qu'une simple histoire policière, ou le récit d'un assassinat, avec des méchants que le bon enquêteur tente de confondre, de mettre aux arrêts.

Question : Est-ce parce qu'ils



sont en majorité blancs et « colons » qu'ils se sentent intouchables ces gendarmes ?

N.D : Je ne suis pas dans ce manichéisme : blanc/noir, c'est beaucoup plus complexe, beaucoup plus subtil. Souvent ce dont on se rend compte c'est que le monstre n'est pas toujours celui qu'on croit. Et comme le diable se cache dans les détails, Cette morsure trop vive tente de montrer à quel point le système judiciaire peut s'emballer dans une fausse piste et que souvent des personnes peuvent incarner le coupable idéal, et que cela tient parfois à la paresse, à la méchanceté d'un petit groupe d'individus qui se réfugient derrière l'uniforme pour broyer la vie d'êtres qui se retrouvent au mauvais endroit, à la mauvaise heure, avec la malchance de savoir très mal se défendre.

Question : Que dire de la force qui anime la mère de Soul au long de toutes ces épreuves que doit affronter son fils aîné ?

N.D : La figure de cette mère, c'est le portrait de plusieurs femmes que j'ai réunies en une pour rendre mon personnage vraisemblable. C'est une femme à laquelle on peut s'identifier parce qu'elle incarne le portrait de ces mères qui endurent dans nos sociétés gangrénées par beaucoup trop d'inégalités et qui essaient d'offrir un destin enviable, plus supportable à leurs enfants. Cette mère est désespérée par une blessure personnelle celle de n'avoir eu que des fils avec un père absent, et qui se met au défi de bâtir des enfants à l'image de ses propres névroses, de ses propres horizons d'attente.

C'est bien évidemment, et on le voit tout au long du roman, une charge trop lourde pour ses deux fils qui ne savent pas vraiment ce que cette mère attend d'eux. Elle fait peser sur leurs épaules ce poids social trop lourd à porter : qu'est-ce

qu'être un homme dans nos sociétés ? Qu'est-ce qu'être un homme bon ? Faut-il absolument se réaliser soi ou accomplir la volonté des autres, de la mère ici en l'occurrence. Et tout le défi du roman c'est peut-être de se demander qui des deux frères y parvient le mieux. Et souvent, comme dans le chaos de la vie, il y a des surprises.

Question : La corruption, que dire de la corruption dans ce bout de pays ?

N.D : La corruption n'est pas spécifique au lieu du roman, elle est hélas une maladie de toutes les sociétés défigurées par des phénomènes de prédation. Ici dans le roman elle révèle un symptôme et les conséquences de cette voracité des êtres ou des systèmes institutionnels qui ne se rendent pas compte qu'un simple événement isolé peut mener à des tragédies.

Question : Comment vous définissez ce roman en regard de lecteur et non d'auteur ?

N.D : C'est difficile de s'auto-analyser. L'espérance de tout artiste qui pose une action sur le plateau, sur la page, sur une toile ou à l'écran c'est de toucher quelqu'un. Et précisément il ne sait pas, il ne sait jamais à qui son travail artistique va parler. Ce roman est un cri, celui des personnages qui chacun à leur niveau sont meurtris par des injustices. Et c'est souvent le sort réservé à beaucoup de personnes dans nos sociétés malades. Le pari de l'écrivain c'est peut-être de donner un visage à ces gens qu'on piétine et qui n'ont pas la possibilité de se défendre. Car je crois profondément que la place de l'artiste doit être auprès des plus faibles.

Propos recueillis par
Kamal Gamal

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

LITIGE MME MAKAS/OUSSENE MANSOIB

L'avocat de Makas parle d'une «inexécution contractuelle»

L'affaire commerciale opposant Mme MAKAS et Oussene Mansoib a défrayé la chronique ces derniers jours, à travers les médias et les réseaux sociaux. L'avocat de Mariama Mze connue sous le pseudonyme de Mme Makas parle d'une interprétation erronée des faits. Selon Me Fahmi Said Ibrahim, il y a eu une inexécution involontaire du contrat.

Depuis des jours, le litige opposant Mariama Mze (Mme Makas) et Mansoib

Oussene fait la Une dans la presse et les réseaux sociaux. Accusé d'avoir détourné des fonds, Mme MAKAS se défend à travers son avocat qui estime qu'il y a confusion et interprétation erronée des faits. « Ma cliente et la société Albert International ont conclu un accord commercial pour la livraison de 30 000 tonnes métriques de ciment aux Comores. Et ma cliente a cherché des opérateurs pour la vente du ciment et Mansoib en fait partie. Il a été convenu que ce dernier débourse le 1/3 en avance et le reste après la livraison. Mansoib a

payé 95 millions, soit 33% de la transaction globale et devrait recevoir la marchandise en 20 jours », explique Me Fahmi Said Ibrahim.

Ce dernier explique que jusqu'à maintenant l'importation n'a pas eu lieu pour plusieurs raisons. Cet avocat au barreau de Moroni a parlé de l'augmentation du fret dans le monde entier et la fermeture des activités commerciales en raison du cyclone qui avait frappé le Sultanat d'Oman. « En raison de ces nombreux cas de force majeure, l'importation n'a pas eu lieu. Et dans ce cas on parle d'une inexécution contractuelle », affirme-t-il, avant de préciser que « il n'y a eu ni abus ni détournement. C'est une inexécution involontaire. Et ma cliente est victime tout comme les autres car elle a déboursé beaucoup d'argent dans cette affaire ».

Sur cette affaire, Oussene Mansoib a porté plainte et l'avocat de Mme Makas a fait appel et plaidé devant la chambre d'accusation. Une situation qu'il regrette. « C'est une affaire purement commerciale. Et s'il y a problème il ne fallait pas porter l'affaire devant un tribunal pénal mais plutôt respecter le

contrat signé entre les deux parties qui stipule qu'en cas de contentieux, c'est le tribunal de commerce qui devrait être saisi », précise-t-il. Interrogé sur l'ordonnance rendue par le tribunal de commerce de Mutsamudu dans cette affaire, Me Fahmi se dit étonné de cette ordonnance. « Déjà ma cliente n'est pas avertie de cette plainte, voire même de sa décision. Et dans tout ça, elle n'a jamais été saisie », conclut-il.

Andjouza Abouheir

COMMUNE DE MORONI

Le préfet du centre acte la révocation du Maire

La crise s'installe et les positions se clarifient pour le contrôle de la Mairie. Présent tout comme le Directeur de Cabinet du ministre de l'intérieur lors de la session extraordinaire du jeudi 14 avril, le préfet du centre valide les décisions prises lors de cette session.

Dans une note circulaire parue ce 16 avril (22-31/PC), le préfet du centre charge le SG de la Mairie de la capitale « d'assurer les affaires courantes de la commune de Moroni jusqu'à l'élection d'un nouveau Maire et d'un nouveau bureau communal suivant les dispositions légales et réglementaires en la matière », lit-on dans cette note. Une prise de position sévèrement critiquée par le deuxième adjoint Jean Mone Ahmed. Il parle d'une violation du principe de la hiérarchie des normes. « Comment le préfet peut réagir de la sorte alors que la convo-



Mairie Moroni (Photo d'archive)

cation même de ladite session n'a suivi aucune disposition réglementaire, s'interroge-t-il. Ni la convocation, ni le déroulement de la session n'a obtenu la supervision de l'orga-

ne (CENI) qui contrôle toutes élections dans notre pays ».

Dans la note préfectorale, le préfet du centre cite le décret 16-187/PR portant missions et attribu-

tions des préfets de l'Union des Comores pour justifier sa note. Et le deuxième adjoint de crier au loup. « C'est une note qui montre le bafouement en règle de nos institutions.

Depuis quand un préfet s'arroge le pouvoir des juges (cours suprême) et concomitamment celui de la CENI », se demande-t-il à nouveau. En tout état de cause, la crise de la commune de Moroni est loin d'être résolue plus de deux ans après les élections municipales. Le citoyen lambda assiste médusé surtout résigné face à ces multiples rebondissements. Et que dire des décisions de justice qui ne sont jamais respectées ni même appliquées sauf au gré du bon vouloir de ceux qui détiennent le pouvoir politique. Pour rappel le conseil municipal de Moroni est essentiellement composé d'élus se réclamant de la mouvance présidentielle, à l'exception de quelques indépendants. Aucun parti d'opposition n'y est représenté. Alors pourquoi cet imbroglio ? Et à qui profite ce blocage qui s'éternise ?

AS Badraoui

ÉCOLE FRANÇAISE :

L'enseignant accusé de «propos racistes» est hors des Comores

L'enseignant du lycée français Henri-Matisse de Moroni, accusé d'avoir tenu des « propos racistes » sur ses élèves, est hors de l'Union des Comores, a-t-on appris de source proche du dossier. Il a d'abord été suspendu de ses fonctions pour les besoins d'une enquête administrative ouverte par son établissement.

C'est sans grande surprise que nous venons d'apprendre le départ hors de l'Union des Comores de l'enseignant du lycée français Henri-Matisse de Moroni, accusé par le ministère de l'éducation nationale de propos racistes sur ses élèves. Selon une source digne de foi, Pringent Tanguy est parti vers l'é-

tranger depuis la semaine dernière. Notre interlocuteur évite le terme « expulsion » et parle plutôt d'un « vol bleu », un retour d'affectation pour cause de sanction disciplinaire. Une façon donc de partager la poire en deux, surtout quand on sait que Moroni réclamait son expulsion hors du territoire national.

Le weekend de l'avant-dernière semaine, une information révélée par un média de la place a fait état d'accusations portées à l'encontre d'un enseignant d'histoire au lycée français Henri-Matisse. Le mis en cause aurait tenu des propos à connotation raciste sur ses élèves. Deux jours plus tard, soit lundi dernier, l'établissement a annoncé avoir suspendu le professeur « le temps qu'une enquête administrati-

ve établisse les responsabilités ». Le même jour, le ministre de l'éducation a reçu en audience la proviseure dudit lycée, accompagné du président de l'association des parents d'élèves. « Cette affaire nous scan-

dalise », avait réagi celui qui a assuré que l'enseignant en question était un récidiviste.

Andjouza Abouheir



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

La formation des CREC, un préalable à la campagne vaccinale anti-Covid-19

La dernière vague de la covid-19, la plus meurtrière aux Comores, a permis de tirer les leçons et de voir les failles du système de santé du pays. La communication au sein des communautés est l'une des composantes pointées du doigt et doit être impérativement revue avant le démarrage de la campagne vaccinale pour les jeunes de 12 à 17 ans, prévue au début du mois prochain. Des responsables de la communication pour le risque et l'engagement communautaire (CREC) ont été désignés et formés afin de pouvoir relever le défi.

Le Ministère de la santé à travers sa direction régionale avec l'appui technique et financier des partenaires pour la santé tel que l'OMS et l'UNICEF, ont organisé du jeudi 14 au vendredi 15 avril à Fomboni, un atelier de formation des responsables CREC. Ces derniers vont désormais s'occuper dans leurs districts respectifs de toutes les activités au niveau communautaire. Il s'agit de la planification et de la coordination des activités de communication, de la gestion des agents de santé communautaire et des pairs leaders, ils seront les

répondants directs de la Direction régionale de la santé.

« Nous avons remarqué qu'il y a eu, lors de la crise de covid-19, un manque d'intersection entre les agents de santé et la communauté » à reconnu Dr Djamal Mohamed Sambu, directeur régional de la santé (DRS). Ce rôle de communication, selon lui, était joué par des agents qui ont été choisis de façon aléatoire au sein de la communauté

ou des ONGs, donc le système n'était pas pérenne. Cette fois-ci, ce sont des personnels soignants au niveau des districts qui seront responsabilisés de cette tâche si importante pour la réussite des activités sanitaires. Une manière également d'alléger le travail de la direction régionale de la santé qui se trouvait souvent au four et au moulin.

Mme Chadia Hamadi, la consul-

tante de l'UNICEF sur la communication, Ahmed Said Ali Directeur national de la promotion de la santé, le responsable de communication au cabinet du Ministère avec les chefs des programmes ont dispensé pendant 2 jours, du jeudi au vendredi des modules sur la surveillance, le PCI (programme contre les infections) mais surtout sur la communication avec des simulations. C'était des moments d'échanges entre ces

facilitateurs, médecins chefs de districts et les CREC. « Ce n'est qu'un début car beaucoup reste à faire et demande de la volonté, du temps et des moyens » a fait savoir Dr Djamal dans son mot de clôture avant de remercier l'OMS et l'UNICEF de leur implication sans faille dans ce processus.

Riwad



Demande de proposition de prix pour la fourniture de service d'entretien et de maintenance des groupes électrogènes et véhicules de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche des mécaniciens expérimentés pour s'occuper à entretenir et maintenir ses générateurs SDMO et véhicules.

Les mécaniciens ou la société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivant : PCComoros@peace-corps.gov avant le **29 Avril 2022**.

Toute demande d'information

ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au **360 01 03**.

Mkazi, le 23 Mars 2022



PEACE CORPSCOMOROS VACANCY ANNOUNCEMENT

The United States Peace Corps Comoros seeks a Medical Doctor or Nurse Practitioner to serve as a contracted Back-Up Peace Corps Medical Officer (Back-Up PCMO) based in Moroni, Comoros. The Back-Up PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros and will work under the supervision of the Peace Corps PCMO in Moroni and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.

The full position submission requirements the terms of reference are available upon request by sending an email to PCComoros@peacecorps.gov. All applications should be submitted electronically and in English to PCcomoros@peacecorps.gov with "PCMO-Comoros" in the subject line by **11:30 am Friday, May 20th, 2022**.



CORPS DE LA PAIX AUX COMORES APPEL D'OFFRES

Société de gardiennage et de sécurité pour les bureaux et les résidences de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix Américain a l'intention d'offrir un contrat à prix ferme pour une société de sécurité et de surveillance des bureaux et des résidences de Corps de la Paix.

La société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivant: PCComoros@peacecorps.gov avant le **20 mai 2022 à 11H 00**. Aucune soumission en retard ne sera acceptée.

Pour demander une visite des sites, veuillez contacter Mr Yasser Mchangama à ymchangama@peacecorps.gov ou au **+269 360 01 04**. Toutes les questions concernant la demande de devis peuvent être adressées à Ahmed Zaki au **269 360 01 03**.

ENERGIE

Innovent met les point sur les «i»

Le responsable de la société Innovent aux Comores Nasser Rachidi a tenu une conférence de presse samedi 16 avril dernier pour reconnaître que la société n'arrive pas à fournir les 3 MW prévus. Mais selon lui, cela ne signifie pas que cette difficulté soit la cause des coupures qui s'intensifient ces derniers jours, comme l'a fait croire la Sonelec lors de sa conférence de presse.

Suite à la conférence de presse de la société nationale d'électricité des Comores (Sonelec), la société française de l'énergie renouvelable (Innovent) n'a pas tardé à réagir afin d'éclairer l'opinion. Le samedi 16 avril, son responsable à Moroni Nasser Rachidi a tenu une conférence de presse pour expliquer exactement leur collaboration avec la Sonelec. Ce dernier a affirmé que la société est en difficulté et n'arrive pas à fournir les 3 MW mais cela ne signifie pas que cela soit la cause des coupures qui s'intensifient ces derniers temps, comme l'a fait croire la Sonelec lors de sa conférence de presse. « Nous avons des complications et elles seront réglées dans peu de temps. Malgré cela, nous arrivons à alimenter plusieurs localités



de la région de Mbadjini », avance-t-il. C'était aussi l'occasion pour le conférencier de montrer les travaux et les projets qu'Innovent compte mettre en place dans le pays.

« Bien entendu nous travaillons avec la Sonelec mais, la question qu'on devrait se poser c'est comment on travaille. Voilà, il y a ce

qu'on appelle la synchronisation. A la base, on peut alimenter Mbadjini jusqu'à certains villages de Hambou. Et pour alimenter les deux régions, il faut synchroniser avec les groupes électrogènes de Sonelec. Donc Sonelec envoie par exemple 5 MW, et on envoie nos 3 MW automatiquement. C'est comme de cette

façon qu'on travaille », explique-t-il. Et d'ajouter : « Certes ces derniers temps notre centrale est confrontée à des difficultés. Nous avons un problème de batteries, ce qui nous empêche de fournir les 3 MW. On peut fournir 1,5 MW, d'ailleurs malgré ces difficultés, on alimente la région. Nous avons

dépêché un technicien, et un autre va venir dans peu de temps avec des matériels et d'autres batteries. Je tiens à vous rassurer que ces batteries sont plus grandes et qu'une fois installées, on n'aura aucun problème ». Leur technicien qui est sur place a pu résoudre en partie le problème. « On a fait un essai mais la Sonelec n'est pas convaincu. Elle nous a demandé de tout réparer d'abord. On a compris, c'est leur droit, donc on y travaille en attendant le technicien », indique-t-il.

Le représentant d'Innovent aux Comores s'est dit étonné d'entendre qu'ils ont lâché la Sonelec. « Comment peut-on lâcher notre premier partenaire, qui est en quelque sorte notre consommateur, se demande-t-il. Nous travaillons ensemble, depuis bientôt 4 ans. On ne les a pas lâchés, car on les a averties que nous avons un problème et que nous ne pourrions pas vous fournir les 3 MW. Et cela, avant le mois de ramadan. D'ailleurs, une fois qu'on identifie un problème, on leur fait savoir. Certes la société a des difficultés à fournir les 3 MW, mais cela ne signifie pas que nous sommes la cause des coupures intempestives dans le pays ».

Nassuf Ben Amad



unicef | pour chaque enfant

AVIS D'APPEL D'OFFRES UNICEF COMORES

TITRE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGARD DEVANT ABRITER UNE UNITE DE PRODUCTION D'OXYGENE A BAMBAO ANJOUAN

Numéro de l'avis d'Appel d'Offres : ITB/COMB/SUP/2022_006 BP-ao

ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF),

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) au COMORES, lance le présent Avis d'appel d'offres pour la sélection de prestataires de service pour les travaux de construction d'un Hangard devant abriter une unité de production d'oxygène sis à Bambao Mtsanga Anjouan(UniondesCOMORES)

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise justifiant des capacités juridiques techniques et financières, et apte à réaliser dans les conditions

requis, les travaux, objet de la présente consultation, pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et règlements en vigueur au COMORES et disposant d'une expérience avérée dans les travaux similaires et particulièrement avec les agences du système des Nations Unies.

ARTICLE 3 : DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

Les offres seront envoyées électroniquement au plus tard le 02Mai 2022 à 17h à l'adresses mail : comprocurement@unicef.org et aouattara@unicef.org et copie a bpinah@unicef.org

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sans frais sur le lien <https://bit.ly/3OixoiQ>

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MONUMENTS ET DES SITES

Le CNDRS souhaite inscrire le Sultanat historique des Comores au patrimoine mondial de l'UNESCO

Sous le haut patronage du CNDRS en collaboration avec le Conseil International des Sites et Monuments (ICOMOS), la journée internationale des monuments a été célébrée ce matin du lundi au musée national.

À l'instar de nombreux pays, les Comores ont célébré ce lundi la journée internationale des monuments et des sites. Une occasion pour le directeur

général du centre national de documentation et de recherche scientifique le Dr Toiwilou Mze Hamadi d'émettre quelques souhaits face au défi de la préservation de notre patrimoine culturel. « Notre objectif est de faire inscrire au patrimoine mondial de l'UNESCO le Sultanat Historique des Comores », souhaite-t-il. Le sultanat historique des Comores est un concept qui vise à faire inscrire des villes historiques des Comores (Moroni, Ikoni,

Itsandra, Mutsamudu, Domoni, Fomboni) au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Une adhésion soutenue à la fois par le CNDRS mais aussi le conseil international des sites et monuments (ICOMOS) dont l'antenne locale est présidé par le directeur du CNDRS. Un combat dont le directeur a salué l'effort fourni par des « hommes unis dans la promotion et la protection des sites et monuments ». Et le directeur de rappeler le rôle

de l'ICOMOS International qui a comme objectif de répertorier les monuments devant être admis au patrimoine de l'humanité.

Parlant au nom du ministère de la culture, la directrice des arts et cultures Wahidat Hassani a salué elle aussi l'engagement du CNDRS et a assuré le plein accompagnement de son ministère qui tend à la préservation des monuments historiques des Comores. Et d'encourager l'assistance à faire sienne cette lutte. « Le patrimoine culturel s'exprime dans la manière dont nous racontons nos histoires, dont nous,

nous souvenons du passé et dont nous, nous projetons vers l'avenir. Le défi de la préservation des sites est multiforme, dans des pays à risque comme le nôtre le plus urgent et de savoir comment protéger le patrimoine face aux changements climatiques brusques », avance-t-elle. Au-delà de cette question climatique, c'est inculqué la population sur la manière de préserver le patrimoine qui doit être la priorité des autorités compétentes.

AS Badraoui



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



unicef | pour chaque enfant

AVIS D'APPEL D'OFFRES UNICEF COMORES

TITRE : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGARD DEVANT ABRITER UNE UNITE DE PRODUCTION D'OXYGENE A FOMBONI MOHELI

Numéro de l'avis d'Appel d'Offres : ITB/COMB/SUP/2022_007 BP-ao

ARTICLE 1 : LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF),

LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) au COMORES, lance le présent Avis d'appel d'offres pour la sélection de prestataires de service pour les travaux de construction d'un Hangard devant abriter une unité de production d'oxygène sis à FOMBONI MOHELI (UniondesCOMORES)

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise justifiant des capacités juridiques techniques et financières, et apte à réaliser dans les conditions requises, les travaux, objet de la présente consultation, pour

autant qu'elle satisfasse aux conditions et règlements en vigueur au COMORES et disposant d'une expérience avérée dans les travaux similaires et particulièrement avec les agences du système des Nations Unies.

ARTICLE 3 : DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES

Les offres seront envoyées électroniquement au plus tard le 02 Mai 2022 à 17h à l'adresse mail : comprocurament@unicef.org et aouattara@unicef.org et copie à bpinah@unicef.org

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sans frais sur le lien <https://bit.ly/3Omy8Du>